

M

Feuillet - 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	32
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	5
Nombre de votants	39
Date de la convocation	27/02/2024
Certifié exécutoire le	18/03/2024
Date d'affichage	18/03/2024
Envoyé en préfecture le	18/03/2024

Le quatre mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE

Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, GARAI Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TERHEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : : BEZAUD Sophie, ENSERGUEIX Jean-François.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

EXCUSES : CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie (donne procuration à TENEZE Véronique), JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée par BEZAUD Sophie), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PLAS Marcel (représenté par ENSERGUEIX Jean-François), TAVERT Gérard (donne procuration à COISSAC Vincent), VIGROUX SARDEENNE Josiane (donne procuration à JENTY Philippe).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

35-2024 : Maquette financière des ACP (Actions Collectives de Proximité).

Afin de poursuivre le soutien à l'économie de proximité suite à l'achèvement du programme FISAC (Fonds d'Intervention pour le Soutien à l'Artisanat et au Commerce), les élus du PETR Vézère-Auvézère ont souhaité mettre en place un programme ACP (Action Collective de Proximité) en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2023, une étude a été lancée par le PETR afin de réaliser un diagnostic stratégique quantitatif et qualitatif et d'élaborer un plan d'actions (comportant un programme d'aides directes aux entreprises et une réflexion sur les actions collectives qui pourraient être mises en place).

Cette étude a été réalisée par le bureau d'études Lestoux et Associés.

Concernant le programme d'aides directes, une maquette financière prévisionnelle a été établie. Elle précise le financement des bilans-conseils et des aides directes. Elle indique notamment le nombre de projets soutenus par filière, le montant moyen par projet et la participation de chaque financeur (Région, programme européen LEADER, communautés de communes).

Cette proposition de maquette financière a été validée en Comité de pilotage final du PETR ACP le 28 novembre 2023.

Le PETR a validé en conseil syndical du 11 décembre 2023, le lancement du programme ACP, prévu début 2024.

Après avoir pris connaissance de la maquette financière des ACP, le conseil communautaire décide, par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

- D'approuver la maquette financière des ACP du PETR.

Fait à Treignac le 18/03/2024

Le Président Philippe JENTY

